

CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

17 Avril 2025

13. Décisions prises par le Maire en vertu des délégations reçues par délibération du Conseil Municipal

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des dépenses opérées dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales. Ces dépenses sont arrêtées du 13 mars au 26 mars 2025.

Ce point est une information ne donnant pas lieu à vote.

Tableau pour les dépenses d'un montant supérieur à 500 euros H.T. :

Tiers	Objet	Compte	Montant H. T
ENGIE	GAZ CTM SALLE LAVERGNE ECOLE DES BOIS GYMNASSE FACTURE DU 11/02/2025	60613	1 179,93
CAISSE D'EPARGNE	CARTE ACHAT COMMUNICATION DU 26/11 AU 15/12/24 PUB FACEBOOK ECHAPPEES CULTURELLES COLIS DE NOEL DECO	multi	882,09
GALLIA	AMENAGEMENT ET EXTENSION CTM PHASE 2 LOT 2 GROS-OEUVRE DGD	2313	2 798,34
SERFIM TIC	REPLACEMENT CAMERA VPI VIDEOPROTECTION SUITE SINISTRE SURTENSION ELECTRIQUE BC 6	2315	1 333,65
EDF	ELECTRICITE LOT 2 ECOLES DES BOIS ET ARC EN CIEL FACTURE DU 25 JANVIER	60612	2 097,40
ASSMAIRES	COTISATIONS 2025 5007 HABITANTS	6281	1 451,33
CIDEM	CONTRAT DE MAINTENANCE SUR SITE 2320 ECOLE DES BOIS	6156	1 890,00
DIT	ENTRETIEN CHAUDIERE GENDARMERIE	61558	506,00
JOSEPH	AMENAGEMENT INOX CUISINE SALLE RENE LAVERGNE	2313	4 499,56
CRAZY SCHOOL	SORTIE PARCOURS JEUX 12/02	611	840,00
LA COMPAGNIE DE	CARBURANT DE JANVIER	60622	531,39
ACRT BOURG	TELEPHONIE FIBRE JANVIER	6262	1 054,36
ACRT BOURG	TELEPHONIE FIBRE FEVRIER	6262	1 065,55
ACRT BOURG	TELEPHONIE FIBRE DECEMBRE 2024	6262	1 053,53
REGIE DES EAUX	EAU MAIRIE ECOLE DES BOIS 252 RUE DE BEJOUDE CONTRAT 1017792	60611	533,87
REGIE DES EAUX	EAU 137 RUE DE VILLARD ECOLE ARC EN CIEL CONTRAT 1018314	60611	2 156,63
DELSAUX QUENTIN	PRESTATION DU 12 MARS SUR LE CHEVAL ECHAPPEES CULTURELLES CHEZ BRICE	611	581,67
SAMIRA HARAJA M	FORMATION GESTION DU STRESS DE LA COMMUNICATION ET DE LA COHESION D EQUIPE	611	2 450,00
BE KREIA	DETECTION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC GENDARMERIE	611	1 236,00
JOSEPH	PIECES DE REMPLACEMENT POUR LE LAVE VAISSELLE ECOLE ARC EN CIEL	61558	793,57

COURT	REPLACEMENT DEPOSE ET POSE DE VITRAGE SALLE DE LA COURTEREE SAC ADOS	615221	2 684,00
CHALET LOUIS MA	SEJOUR LELEX MARS 2025	6232	4 567,60
ROLAND LOUCHE	ETUDE DE FAISABILITE ET STRUCTURATION DES EVOLUTIONS DU SITE WEB DE LA MAIRIE	611	1 218,00
ELTIS	VERIFICATION ET INSPECTION SYSTEME GTB CHAUFFAGE ECOLE DES BOIS	6156	1 157,81
3P	MAINTENANCE LOGICIEL MARCHES PUBLICS 3P DU 28/02 AU 28/08/2025	6156	2 894,40
VK ELECTRONIC	TELESURVEILLANCE CTM ET ECOLE ARC EN CIEL DU 01/11/2024 AU 30/04/2025	6282	806,70
REGIE DES EAUX	EAU NOUVELLE ECOLE 250 RUE DE BEJOURD CONTRAT 1017791	60611	1 762,35
SAMIRA HARAJA M	FORMATION GESTION DU STRESS DE LA COMMUNICATION ET DE LA COHESION D EQUIPE PROLONGATION	611	800,00
PAREDES	PRODUITS D'ENTRETIEN	60631	1 251,63
PESER	PAINS FEVRIER	611	565,60

Liste des dépenses dont le montant est supérieur à 5000 euros H.T. et dans la limite des montants fixés par les délégations du conseil municipal au Maire, et qui ont fait l'objet d'une décision :

- **DEC 2025 03 20 007** – Fourniture et pose d'une aire entrainement de rue dans le cadre du budget participatif 2024 pour de 6 692,39€ HT avec la société Transalp et de valider également l'option de fourniture et de pose de dalles sur gazon pour un montant de 1670,11€ HT toujours avec la société Transalp.
- **DEC 2025 03 25 008** – Fourniture et pose de vidéoprojecteurs interactifs pour l'École des Bois pour 9 413,18€ HT avec la société UGAP.
- **DEC 2025 03 25 009** – Prestations d'interventions dans le cadre du dispositif Savoir Rouler à Vélo écoles pour les écoles des Bois et Arc-en-ciel pour 5 870,96€ HT (TVA non applicable) avec le Comité Départemental UFOLEP.
- **DEC 2025 04 03 010** – Étude de faisabilité – debusage du Nant de la Maconnière pour 5 700,00€ HT avec la société SAGE ENVIRONNEMENT.
- **DEC 2025 04 03 011** – Fourniture et pose d'une porte intérieure pour la Salle Lavergne pour 5 777,00 € HT avec la société DeSa.
- **DEC 2025 04 03 012** – Fourniture et pose d'une alarme intrusion pour la Gendarmerie pour 3 585,91 € HT avec la société SR DAUPHINE et pour la prestation de câble électrique pour 2 210,02€ HT avec l'entreprise MB électricité.
- **DEC 2025 04 03 013** – Prestation de fourniture d'un dispositif de vidéoconférence pour la salle du conseil Mairie pour 6 877,00 € HT et de 1 430,00€ HT pour l'installation du dispositif avec la société YOUSENSE.